



L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GAF-251112

Curridabat, le 12 novembre 2025

À l'attention des parents, mères, pères de famille et tuteurs du Lycée Franco-Costaricien

Cher·es parents et tuteurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que le **processus ordinaire d'inscription** pour l'année scolaire **2026** débutera au mois de **décembre** selon le calendrier suivant :

DATES D'INSCRIPTION	NIVEAUX CONCERNÉS
2 décembre 2025	Maternelle
3 décembre 2025	Élémentaire
4 décembre 2025	6e – 5e – 4e
5 décembre 2025	3e – 2de – 1re – Terminale

Afin de vous offrir le meilleur service possible, nous vous remercions de prendre en compte les informations suivantes :

GESTION DE L'INSCRIPTION

ÉTAPE 1

- a) *****IMPORTANT***** Souscrire à l'assurance étudiante via le lien suivant : [CLIQUEZ ICI](#)
- Cette démarche est obligatoire avant de pouvoir procéder à l'inscription de votre enfant.

ÉTAPE 2

- a) Régler les frais d'inscription 2026 à l'aide des liens suivants :
- MATERNELLE: [CLIQUEZ ICI](#)
 - ÉLÉMENTAIRE – SECONDAIRE: [CLIQUEZ ICI](#)
- b) Dans le cas d'un virement, merci d'indiquer dans le champ "détails de la transaction":
- PEREZ CAMPOS MARIO ARANCELES 2026
- c) Envoyer le justificatif de paiement par WhatsApp au 8844-4213.



ÉTAPE 3

- a) Se connecter sur [la plateforme d'inscription](#) pour mettre à jour et/ou compléter les informations suivantes :
- DOCUMENTS NUMÉRIQUES:
 - ✓ Fiche médicale (mettre à jour ou compléter). *****IMPORTANT***** Il est également nécessaire d'activer la cellule **ASSURÉ** et d'y inscrire le numéro de police d'assurance INS.
 - ✓ Consentement éclairé (mettre à jour ou compléter).
 - ✓ Droit à l'image et à la voix (mettre à jour ou compléter).
 - ✓ Reconnaissance du billet à ordre (payaré) (compléter)
 - DOCUMENTS PHYSIQUES:
 - ✓ Autorisation de prélèvement automatique (optionnelle) : remplir en ligne, télécharger, imprimer et déposer physiquement selon le calendrier.
 - ✓ Merci de placer le document dans une enveloppe et de le déposer dans la boîte prévue à cet effet.

ACHATS DES FOURNITURES SCOLAIRES

Du 1er au 16 janvier 2026, vous pourrez effectuer l'achat des livres.

Pour cela, veuillez suivre les étapes suivantes :

ÉTAPE 1

- a) Accéder au lien suivant : [CLIQUEZ ICI](#)
- b) Sélectionner et imprimer si besoin la liste de matériel correspondant au niveau concerné.

ÉTAPE 2

- a) Accéder au panier d'achat en ligne via le lien suivant : [CLIQUEZ ICI](#) pour acheter les manuels et cahiers.
Merci de suivre ces recommandations :
- Réalisez une commande par élève (ex. : trois enfants = trois commandes distinctes). Les commandes groupées seront annulées automatiquement.
 - Réaliser la commande avec le NOM COMPLET DE L'ÉLÈVE (et non du parent ou du tuteur).
 - Vérifier soigneusement les quantités avant de valider : aucun échange ni remboursement ne sera effectué.



INFORMATIONS IMPORTANTES :

1. Conformément à l'article 21 du Règlement financier de l'AFCE, il est indispensable d'être à jour de toutes les obligations financières (y compris l'inscription 2026) pour procéder à l'inscription.
2. *****IMPORTANT***** Il est indispensable de souscrire préalablement à la police d'assurance étudiante via le lien autorisé par le Lycée (il est conseillé de le faire quelques jours avant l'inscription en ligne).
3. Pour toute question relative à l'inscription ou aux paiements : gestiondecobros@franco.ed.cr
4. Pour toute question liée au support technique ou aux identifiants d'accès : informatica@franco.ed.cr
5. Pour toute question concernant l'achat des fournitures : asistente.proveeduria@franco.ed.cr
6. Vous pouvez consulter les tarifs détaillés : [CLIQUEZ ICI](#)
7. Vous pouvez consulter un résumé du processus via le lien : [CLIQUEZ ICI](#)
8. Le Lycée propose les options suivantes pour régler les fournitures scolaires :

- Moyens de paiement acceptés :

Paiement en ligne : moyen de paiement recommandé. Paiement comptant ou en trois mensualités sans intérêt (« Tasa Cero ») avec la BAC.

Ce paiement s'effectue directement au moment de votre achat en ligne.

- ✓ Paiement par virement bancaire : nous mettons à votre disposition les comptes du Lycée pour effectuer vos transactions.

En cas de virement, il est indispensable d'envoyer le justificatif via WhatsApp, en précisant les informations suivantes (exemple) : PEREZ CAMPOS MARIO PEDIDO #100





- Les manuels des éditeurs nationaux ne seront pas disponibles en ligne. Ils seront vendus en présentiel lors de la vente scolaire, du 28 au 30 janvier 2026, de 8h00 à 15h00, par l'Association Asefranco.

DATES IMPORTANTES:

1. Du 2 au 5 décembre 2025 (selon le calendrier établi) : période ordinaire d'inscription en ligne pour l'année 2026.
2. Du 1er au 16 janvier 2026 : période pour effectuer les achats en ligne (panier d'achat).
3. Du 14 au 15 janvier 2026 : période extraordinaire d'inscription, avec une majoration de 20 %. *(La majoration s'applique à tous les paiements effectués après la période ordinaire d'inscription.)*
4. Du 19 au 23 janvier 2026 : inscription aux clubs. Nous vous invitons à rester attentifs et attentives à la prochaine communication, qui précisera le calendrier détaillé pour chaque niveau.
5. Du 28 au 30 janvier 2026 : remise en présentiel des lots de cahiers, manuels français et uniformes, de 8h00 à 15h00. *(Pour les commandes passées durant la période ordinaire, entre le 1er et le 16 janvier 2026.)*
L'ordre de distribution sera le suivant :

DATES	INITIALE DU NOM DE FAMILLE
28 janvier 2026	A – I
29 janvier 2026	J - R
30 janvier 2026	S - Z

6. Du 28 au 30 janvier 2026 : vente en présentiel des livres des maisons d'édition nationales, de 8h00 à 15h00. (Pour votre sécurité et la nôtre, aucun paiement en espèces ne sera accepté.) Nous vous rappelons que ces matériels seront vendus par l'intermédiaire de l'Association Asefranco aux dates indiquées. Pour toute information complémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante : proyectos.asefranco@francocostarricense.ed.cr
7. Les achats peuvent être retirés par une autre personne que le père, la mère ou le tuteur, à condition de présenter une autorisation écrite, accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité de la personne autorisée et d'une photocopie de la pièce d'identité de la personne qui donne l'autorisation. Aucune exception ne sera faite.

En vous remerciant de votre attention,

Willy Ortiz Quirós
Directeur Administratif et Financier
AFCE